

Construire et déployer une politique handicap dans l'entreprise



Objectifs Généraux

- Mieux appréhender la législation relative au handicap en entreprise ;
- Diagnostiquer, construire et mettre en œuvre une politique handicap ;
- Collaborer avec des parties prenantes internes et externes ;
- Mieux agir en faveur de l'emploi et de l'intégration des travailleurs en situation de handicap.



Aptitudes clefs visées

- Connaître le cadre légal
- Savoir formaliser un plan d'actions
- Savoir identifier et mobiliser les parties prenantes internes et externes
- Construire et déployer des actions en faveur de l'inclusion
- Connaître les KPI de suivi d'une politique handicap et savoir mesurer ses indicateurs



Programme détaillé

Chapitre I : Introduction générale à l'inclusion des personnes en situation de handicap

- I. Notion du handicap
 - A. Définition
 - B. Typologies
- II. Cadre légal relatif au handicap
 - A. Bref aperçu de la législation
 - B. Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) : définition – acteurs – missions

Chapitre II : Politique handicap en entreprise

- I. Construction d'une politique handicap
 - A. Diagnostic sociétal
 - Cadrage
 - Etat des lieux
 - Identification des parties prenantes
 - Définir un budget et les moyens à y allouer
 - B. Matrice de matérialité & Communication
 - Cartographie des enjeux
 - Définition de la stratégie et rédaction du texte stratégique

- Validation de la démarche par la gouvernance
- Dialogue avec les parties prenantes
- Elaboration d'un plan d'actions
- Formation et sensibilisation des collaborateurs
- Evaluation et redevabilité

II. Déployer une politique handicap

A. Les axes classiques d'une politique handicap

- Recrutement
- Maintien dans l'emploi
- Accessibilité physique et numérique
- Formation
- Sensibilisation
- Achats inclusifs (Entreprises Adaptées – Etablissements et Services d'Aide par le Travail – Travailleurs Indépendants Handicapés)

B. Avantages de l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Travaux pratiques : Etudes de cas : travail en binôme et restitution au groupe de cas d'achats inclusifs concrets (cahier des charges, référencement du fournisseur, acteurs et prescripteurs à sensibiliser etc.)



Méthodes pédagogiques

Notre méthodologie pédagogique est mixte. Ainsi, pour une meilleure compréhension des participants, nous alternons plusieurs approches :

- Magistrales : à travers une présentation PowerPoint, nous exposons des notions théoriques, partageons des visuels et vidéos.
- Démonstratives : à travers des exercices d'application et des mises en situation, nous présentons des outils, des référentiels et des bonnes pratiques.
- Participatives : régulièrement, nous menons des échanges, des débats avec les participants afin que la formation soit pleinement participative.
- Ludopédagogie : à travers des quiz via Kahoot.

NB : Tous les outils opérationnels sont remis aux participants à l'issue de la formation.



Public concerné

- Référents handicap
- Chargé de mission handicap
- Professionnels des ressources humaines



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.



Mise en œuvre

- Formation en visio-conférence ou présentiel selon dates des sessions – consulter notre planning
- Nombre de journées : 1 jour soit 7 heures
- Nombre minimum de participants : 4
- Nombre maximum de participants : 12
- Adaptations possibles des conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s) du participant, merci de contacter notre référent handicap au moins 2 mois avant la session envisagée via cette adresse : formation@agence-lucie.com

Bien se préparer :

Bien lire le mail de convocation et répondre au questionnaire concernant vos attentes particulières.



Tarifs et planification

- Sessions collectives : 750€ H.T. par participant
- Consultez notre planning de sessions
- Inscription : pour vous inscrire, merci de nous demander une proposition de convention de formation, afin de vous préinscrire, l'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et y définir les modalités de règlement. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.
- Possibilité d'organiser des sessions propres à votre organisation dans vos locaux
- Possibilité de décliner ce programme en une variante sur-mesure simplifiés pour un public plus large d'initiation à la démarche RSE au sein de votre entreprise.
- Faire votre demande d'inscription : formation@agence-lucie.com



Animateur(s) / Animatrice(s)

Loukman LANIGNAN, Consultant en stratégie diversité et inclusion

Spécialiste de la RSE et sensible à la thématique de l'inclusion, Loukman LANIGNAN préside depuis 2019 l'association Société Inclusive qui œuvre en France en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap. Après plusieurs années sur des fonctions RSE et diversité au sein d'entreprises comme Safran ou TotalEnergies, il dirige depuis 2020, LANIGNAN®. LANIGNAN® est un cabinet de conseil en stratégie et innovation qui accompagne les acteurs économiques et institutionnels dans l'élaboration et le déploiement de leur stratégie d'inclusion. Il accompagne entre autres TotalEnergies dans le déploiement à l'international de sa politique handicap.



Validation des aptitudes

Le formateur évalue l'acquisition des aptitudes du participant tout au long de la formation au moyen de QCM (questionnaire à choix multiples), mise en situation, travaux pratiques. Cette évaluation est complétée par un bilan réalisé par le formateur sur les acquis individuels et le déroulement de la session.